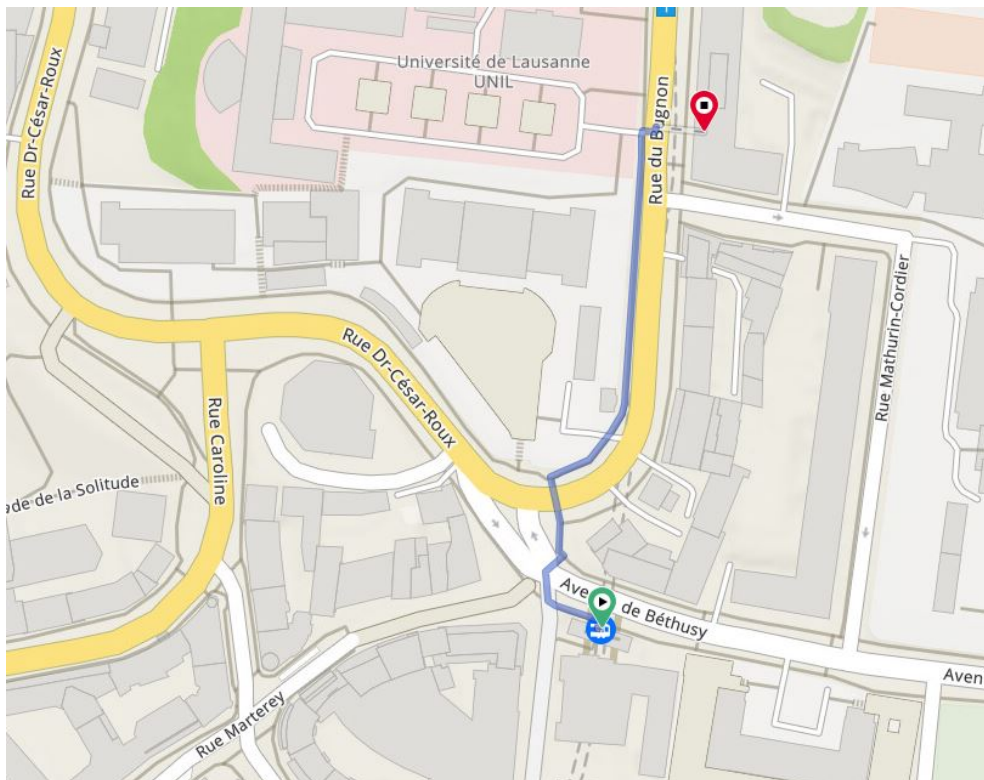


Déplacement en transports publics à déterminer



Vous trouverez notre programme complet de cours sous
www.fragile.ch/fr/cours/programme-de-cours/

Inscription auprès de :
FRAGILE Suisse, Ressort Bildung
Badenerstrasse 696, Zürich
Téléphone 044 360 26 91
E-Mail : bildung@fragile.ch



Soutenez notre
offre financée par des dons :
PC 80-10132-0
IBAN CH77 0900 0000 8001 0132 0

Merci beaucoup !



FRAGILE SUISSE

Pour les personnes avec une lésion cérébrale
et leurs proches



Développer sa résilience après une lésion cérébrale

Montag, 02.11.2026 - Mittwoch, 11.11.2026



Un cours pour
personnes concernées et proches

Public cible	Personnes concernées et proches
Situation de départ	La lésion cérébrale est un bouleversement dans la vie des personnes touchées. La vie quotidienne se trouve changée sur beaucoup d'aspects et la qualité de vie peut en souffrir. Apprendre à connaître sa maladie et ses répercussions est un premier pas dans la reconquête de son bien-être. Comprendre le processus de résilience, identifier ses propres facteurs de résilience et imaginer comment les mettre en pratique permet de reprendre le pouvoir sur ses projets et sa vie
Contenu	Cet atelier de deux séances abordera : ● les lésions cérébrales et leurs conséquences ● le concept de résilience ● l'identification des piliers de la résilience ● les ressources de chacun
Objectifs	Connaître les lésions cérébrales et leurs séquelles. Mieux appréhender le quotidien. Développer ses capacités de résilience.
Responsable du cours	Christine Jayet-Ryser psychologue et conseillère FRAGILE Suisse

Numéro du cours	SE88292
Participants	Max. 8 personnes
Localité	FRAGILE Suisse, Antenne romande rue du Bugnon 18 1005 Lausanne
Date	Montag, 02.11.2026 - Mittwoch, 11.11.2026, 13:30 - 16:30 heures
Frais	CHF 75.00 pour les membres CHF 60.00 pour les membres avec la CarteCulture CHF 120.00 pour les non-membres
Accessibilité	Le lieu de l'atelier est accessible pour les chaises roulantes avec aide.

Conditions d'annulation

En cas d'annulation d'un cours, les règles suivantes s'appliquent :

- Annulation jusqu'à un mois avant le début de la manifestation : vous recevrez le remboursement intégral des frais de cours.
- Annulation entre 30 et 15 jours avant l'événement : vous serez remboursé à hauteur de 50 %.
- Moins de 14 jours avant la manifestation : un remboursement n'est malheureusement plus possible.

En cas d'annulation pour cause de maladie, le montant payé vous sera remboursé, à l'exception des offres avec hébergement. Si le centre de congrès nous facture votre chambre, nous devons vous facturer ces frais. Veuillez annuler le plus tôt possible si vous ne pouvez pas suivre le cours auquel vous vous êtes inscrit. Les manifestations ou journées de cours manquées ainsi que les départs anticipés ne donnent droit à aucun remboursement. Les absences ne peuvent pas être rattrapées.

Les participants aux cours sont eux-mêmes responsables d'une couverture d'assurance suffisante. Vous pouvez commander les conditions de participation complètes ou les consulter sur www.fragile.ch/Teilnahmebedingungen.